TABLE DES MATIÈRES

- 1. Introduction
- 2. Organisation de la coordination et de la prévention
- 3. Incendie, évacuation et premiers soins
- 4. Autorisations pour certains travaux
- 5. Aménagement du chantier
- 6. Installation électrique
- 7. Outillage et équipement
- 8. Produits dangereux

Les dispositions et règles explicitées dans ce fascicule doivent être portées à la connaissance de toute entreprise ou autre personne intervenant dans l'élaboration ou l'exécution de travaux au sein de l'institution.